

Valorisation identitaire et professionnelle des travailleurs migrants âgés en Belgique francophone : une recherche exploratoire¹

Altay Manço et Bibiane Baily, IRFAM

Résumé

L'IRFAM a réalisé une recherche exploratoire dans le domaine du vieillissement des migrants et l'emploi. Il s'agit de réaliser le portrait socio-économique de personnes immigrantes âgées de 45 à 64 ans dans une perspective d'aide à l'emploi. Ce travail comporte une recension de travaux dans ce domaine et une suite d'interviews auprès d'acteurs locaux à Bruxelles. Réalisée dans un cadre comparatif avec la France, la Suisse et le Québec, la recherche servira à étayer un travail d'information d'intervenants sociaux et des décideurs politiques et associatifs. Si la focalisation reste attachée aux notions d'emploi, de santé au travail, de maintien en activité, etc., voire aux questions d'accès à la pension, le concept de la valorisation sociale des personnes âgées issues de l'immigration à travers des réseaux bénévoles d'entraide et de solidarité internationale reste également posé.

Les thèmes du vieillissement et de l'immigration sont des problématiques de recherche très en vogue actuellement, et ce, qu'elles soient étudiées de manière indépendante ou conjointe.

La présente initiative de l'IRFAM s'inscrit dans une approche centrée sur une problématique spécifique ; elle a pour but d'insérer le thème de l'emploi aux thèmes précédemment cités que sont le vieillissement et l'immigration. En revanche, ces thèmes sont étudiés sous forme d'une triangulation, c'est-à-dire en cherchant les liens qui peuvent exister entre ceux-ci, et non en regardant chaque problématique indépendamment des deux autres. Cette schématisation particulière a l'avantage de simplifier et de clarifier la question de recherche. L'IRFAM mène donc une recherche exploratoire en deux parties. Dans un premier temps, il s'agit de faire un état des lieux des travaux concernant au moins deux de ces trois thèmes². Dans un second temps, il s'agit de rencontrer des personnes de terrain, des intervenants sociaux, ou autres, dans le but d'approfondir ces thématiques d'après les pratiques du terrain.

Cette recherche s'inscrit dans un cadre international dont l'impulsion fut donnée par le Québec, ainsi que la Suisse et dont les recherches sur ces thèmes sont beaucoup plus avancées qu'en Belgique. En effet, en Belgique, le travailleur immigré n'a pas été pensé comme un être qui allait rester au-delà de sa carrière. C'est pour cette raison que l'intérêt pour le vieillissement des personnes immigrées fut tardif (e.a. Perrin, 2007).

Notre recherche vise donc à intégrer le thème de l'emploi au vieillissement et à l'immigration, et ce, pour différentes raisons.

¹ Recherche soutenue par la Région wallonne dans le cadre du programme de partenariat Wallonie-Québec 2007-2009.

² Cette première partie fut présentée lors du colloque organisé par le Conseil de l'Europe à Bruxelles intitulé « Séminaire sur les politiques et pratiques relatives aux migrants âgés dans les Etats membres du Conseil de l'Europe » les 2 et 3 mars 2009.

La première est d'ordre socio-économique. En effet, une grande préoccupation concerne le maintien du taux d'emploi du plus grand nombre afin de contribuer à financer les différentes charges sociales (comme les pensions) qui deviennent de plus en plus importantes, et ce, en raison de la pression démographique. Par ailleurs, l'emploi est fortement lié à la problématique de l'immigration, car ces populations présentent des spécificités propres dans ce domaine. En effet, certains secteurs sont d'une part ethnicisés et d'autre part assez peu qualifiés. C'est le cas, par exemple, du secteur du nettoyage dans lequel la population immigrée turque, notamment, est très représentée.

Une deuxième raison réside dans le fait que les immigrés vieillissent aussi au travail. Ces populations présentent donc des spécificités vis-à-vis de l'emploi, car elles se retrouvent dans des secteurs dont le travail est très pénible ce qui engendre des problèmes de santé. Par ailleurs, en ce qui concerne la retraite, de nombreuses difficultés émergent, car il s'agit pour beaucoup d'entre eux de carrière chaotique (marquée, par exemple, par des périodes d'emploi infra-légal) ou fragmentaire (partagée entre plusieurs pays). L'accès à la pension est ainsi plus difficile dans ces conditions, surtout si les prestations sont faites en Belgique et que le pensionné réside le plus clair de son temps dans son pays d'origine.

Une troisième raison d'étudier l'emploi est liée à l'évolution démographique (et avec elle le vieillissement des immigrés) et qui amène de nouvelles questions sociales telle que la gestion de « nouveaux » pensionnés immigrés. Il existe donc une préoccupation importante des acteurs sociaux, qui sont en demande de pistes d'action en provenance du domaine de la recherche.

Bilan des recherches en Belgique francophone

Dans cette partie, il s'agit de dresser un bref aperçu des recherches menées en Belgique francophone sur le thème des migrants âgés.

Afin de réaliser cette revue de la littérature, nous avons tenté de recenser les travaux approchant ces thèmes menés en Belgique francophone par l'intermédiaire de centre de documentations d'associations bruxelloises telles que celui du Centre Bruxellois d'Action Interculturelle ou celui de l'ASBL Promotion Santé. Nous avons également investigué les bibliothèques universitaires, ainsi qu'au travers de moteurs de recherche sur internet. Afin de récolter d'autres informations, nous avons également prospecté au moyen de courriers électroniques envoyés à une quinzaine de personnes ayant un lien plus ou moins proche avec ces thématiques, demandant ainsi de nous diriger vers des travaux qui avaient été produits auparavant. Malheureusement, cette méthode ne fut pas très concluante et on assiste à une forte redondance d'informations.

Malgré cela, on remarque que les thèmes du vieillissement et de l'immigration ont eu un essor important au début des années 1990. C'est donc à ce moment-là qu'on s'est rendu compte que les immigrées vieillissaient aussi ! Il s'agissait surtout de monographies sur des communautés particulières et ces études étaient assez généralistes. Le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI) a consacré en 1991, un numéro spécial de son *Agenda interculturel* à ces thèmes, intitulé « Les Rides de l'immigration ». Bien qu'il y ait eu un certain nombre de publications sur le sujet par après, c'est en 2006 que Perrin a mené une étude de synthèse sur le vieillissement des personnes immigrées en Wallonie. D'après elle, cette immigration a toujours été perçue comme provisoire et on s'attendait à ce que les travailleurs immigrés rentrent dans leur pays d'origine (vision partagée par les immigrés eux-mêmes). L'absence de politique

d'intégration réfléchi est peut-être une des conséquences de cette vision de l'immigration en terme de temporaire (Perrin, 2007).

En 2007, Moulin, Casman, Carboneille et Joly ont mené une recherche commanditée par la Fondation Roi Baudouin à propos du vieillissement des personnes immigrées. Plus particulièrement, il s'agissait de montrer les enjeux liés à ces personnes concernant notamment les structures d'accueil, la protection sociale et les soins de santé. Les auteurs insistent par ailleurs sur la grande hétérogénéité des profils et sur la nécessité de ne pas tomber dans le misérabilisme dans l'approche de ces populations.

Jusqu'alors, les recherches avaient une visée assez généraliste du vieillissement dans les populations allochtones. En revanche, on est passé de monographies s'intéressant à des communautés particulières à des recherches incluant diverses populations immigrées (même si la plupart s'intéresse à la population maghrébine et turque, et dans une moindre mesure à la population subsaharienne).

Perrin en collaboration avec les Centres Régionaux pour l'Intégration de Wallonie a conduit une recherche dont l'approche était plus pratique. En effet, elle avait pour but d'investiguer la relation entre les personnes âgées immigrées et les institutions de soins, et plus spécifiquement, l'analyse des besoins et des attentes et pourquoi ces personnes ne font pas appel à ces institutions.

Enfin, on constate finalement que l'approche devient moins généraliste dans la littérature et se centre sur des aspects plus particuliers. Bien souvent, il s'agit d'initiatives ponctuelles. Par exemple, l'ASBL Question Santé s'est intéressée à la question de la mort pour les migrants âgés ou encore à l'interculturalité de la vision du vieillissement. D'autres aspects tels que le logement ou la mixité des quartiers ont été également abordés. La recherche de l'IRFAM s'inscrit dans cette approche puisqu'elle aborde l'emploi en regard du vieillissement et de l'immigration.

Certes, la recherche s'est intéressée au vieillissement des migrants, mais des données statistiques étayaient également cette tendance (Loriaux, 2007). Alors qu'en 1930, les hommes migrants adultes étaient surreprésentés, en 1970, ce sont les jeunes qui représentent une grande part de cette population et une plus grande parité des femmes s'installe. A cette époque, très peu de personnes âgées migrantes sont présentes en Belgique. La tendance s'est radicalement inversée en 2003 ; en effet, les pyramides des âgés des populations belges et étrangères se sont rapprochées et l'on remarque qu'il y a un vieillissement général et que les personnes âgées immigrées sont beaucoup plus présentes. En outre, la tranche des moins de 15 ans diminue fortement. Pour expliquer ce phénomène de vieillissement, on peut avancer plusieurs raisons. La première concerne bien évidemment les immigrés de la première génération qui sont restés en Belgique, mais il existe aussi des personnes âgées qui ont immigré tardivement dans le cadre du regroupement familial des ascendants. En Belgique, on note des différences entre les régions ; en effet, la Région de Bruxelles-Capitale est celle dont la tendance au vieillissement est la moins marquée, comparé à la Région Wallonne marquée par un fort vieillissement des populations d'immigration italienne, notamment.

Par ailleurs, ce qui ressort des travaux concernant le vieillissement et l'immigration est la problématique spécifique des femmes immigrées. En effet, les femmes vieillissantes aujourd'hui appartiennent, pour la plupart d'entre elles, à la première génération d'immigrés. Elles sont arrivées en Belgique dans le cadre du regroupement familial, puisqu'elles ont rejoint leur mari

venu plus tôt pour travailler. Elles n'ont donc pas choisi d'immigrer, elles-mêmes n'avaient pas forcément un projet migratoire. Et lorsqu'elles sont arrivées, elles sont restées cantonnées dans un rôle traditionnel qui implique qu'elles restent au foyer. La problématique de l'isolement est plus prononcée puisqu'elles ont eu moins de contacts sociaux et surtout elles n'ont pas appris la langue, ce qui est handicapant. Alors que dans le pays d'origine, ces femmes âgées acquièrent un statut valorisant, elles servent de référence, ici, elles perdent ce pouvoir qui leur est conféré. Du fait qu'elles n'ont pas (ou très peu) travaillé, elles ont des revenus assez faibles et dépendent généralement de la pension de leur mari. Comme le soulignent Moulin et al (2007), une problématique importante est question de la répudiation qui n'est pas reconnu en Belgique et qui mène à des situations où la femme n'est plus soutenue financièrement par son mari, mais n'est pas reconnue non plus comme isolée par l'administration belge, puisqu'elle est toujours mariée ...

Elargissement des concepts

Notre objectif était de recenser les travaux approchant les trois faces du triangle migration-vieillessement-emploi, mais force est de constater que ceux-ci s'intéressent surtout aux deux faces qui sont le vieillissement et l'immigration, et dans la plupart des cas, dans une optique de retraite. Par ailleurs, la recherche se concentre surtout une certaine immigration extra-européenne (maghrébine et turque). Il faut remarquer également qu'aucune étude, à notre connaissance, ne s'est intéressée à la population asiatique vieillissante pourtant assez présente en Belgique.

Etant donné que l'emploi est très peu présent dans la recherche sur le vieillissement et l'immigration, mais qu'il nous paraît important de l'intégrer dans ces thématiques, nous proposons deux types d'élargissement afin de mieux cerner les enjeux de ces problématiques.

Le premier élargissement concerne *l'âge*. En effet, la plupart des recherches ne s'intéresse aux migrants âgés qu'au moment de leur retraite ou encore au moment d'un éventuel placement en institution. Or, il nous semble pertinent de s'intéresser au vieillissement à partir de l'âge de 45 ans.

Le vieillissement, en tant que phénomène biologique, est consubstantiel à la vie, et donc commence bien avant l'âge de la retraite. Tout particulièrement dans le contexte professionnel, où le taux d'emploi des plus de 45 ans est très bas, nous devons nous intéresser aux étapes avant-coureurs du retrait de la vie active. Etant donné que la pénibilité des emplois occupés par les personnes immigrées est élevée, il est fort probable que des problèmes de santé surviennent dès 45 ans. Cela nous amène à réfléchir plutôt en termes de prévention. Il s'agirait donc d'une gestion des carrières, mais avec l'intention de la gérer pour les niveaux les plus bas de qualification et non uniquement pour les fonctions de cadre. En effet, la prévention améliorerait la qualité de vie au travail qui est assez mauvaise au sein des populations immigrées. A titre d'exemple, notons que la population turque est très touchée par les maladies professionnelles et les handicaps dus à la grande pénibilité des emplois (Manço, 2000).

Le second élargissement concerne le concept même de *l'emploi*. En effet, il existe différentes formes de travail et notamment le travail illégal qui est une forme de travail assez répandue notamment parmi les personnes immigrées. Ce type de travail se retrouve également dans des secteurs d'emplois assez pénibles, ce qui engendre un travail usant et des préoccupations de santé pour ces personnes. De plus, le taux de chômage et d'inoccupation sont très élevés dans les populations immigrées de tous âges.

Une autre forme de travail est le travail non rémunéré, à savoir le travail associatif. Beaucoup de personnes immigrées s’y investissent. Afin de mieux reconnaître ce type de travail, nous proposons de mieux valoriser l’engagement associatif et d’en favoriser éventuellement la professionnalisation. Notons qu’en Région Wallonne, notamment, il existe des subsides pour les emplois au sein du tissu associatif. Bien que certaines personnes désirent être reconnues en tant qu’acteurs associatifs, d’autres préfèrent être pensionnées tout en restant bénévoles dans les associations. Toujours dans le cadre du travail non rémunéré, il faut également prendre en compte le travail des grands-mères qui s’occupent énormément de la famille, mais également le travail chez les commerçants (par exemple, dans les épiceries) dans lequel la famille joue un grand rôle. Grâce à ce type de travail, des jeunes s’investissent, ce qui a un effet d’insertion et de structuration psychologique, favorisant la transmission intergénérationnelle.

Si le travail est certes important au point de vue économique, il permet également d’avoir une identité sociale positive par rapport à soi, mais aussi par rapport aux autres. Il est donc important de valoriser les stratégies visant à améliorer le travail ou l’engagement social.

Concomitant à cela, une problématique émerge concernant de nombreuses personnes originaires d’Afrique subsaharienne (mais pas seulement) qui sont hautement qualifiées et donc relativement âgées, mais qui ne trouvent pas d’emploi à la hauteur de leur diplôme ou de leur expérience professionnelle précédente. D’ailleurs, d’après l’action VITAR, dont l’objectif était d’expérimenter des nouvelles pratiques professionnelles de valorisation identitaire, de transfert de compétences et d’insertion socioprofessionnelle de demandeurs d’emploi originaires d’Afrique subsaharienne soumis à des discriminations importantes, malgré leurs niveaux de qualification souvent élevés, la moyenne d’âge des personnes participantes était de 42 ans.

A travers ce projet, il est question de souligner l’importance d’une insertion *sociale* pour certains participants à l’action. Ces stagiaires étaient plutôt à la recherche d’une reconnaissance sociale que professionnelle. Par exemple, des personnes relativement âgées rencontrées dans l’échantillon des stagiaires se sont orientées vers des postes honorifiques et bénévoles dans l’associatif, l’action sociopolitique, l’action citoyenne, ... tout en tentant de faire aboutir leurs complexes dossiers d’admission à la retraite (Manço, 2008).

En effet, au-delà de la non-reconnaissance des diplômes qui est assez handicapante, c’est également l’expérience qui n’est pas reconnue à sa juste valeur. Pourtant, pour certaines personnes, il s’agit d’expériences de direction ou de cadre. Or, quand elles sont confrontées à des emplois ne valorisant pas leur expérience ou leur diplôme, des problématiques psychologiques telles qu’un choc, une perte d’estime de soi, voire de la dépression, apparaissent. Il est donc important de donner une place à cette expérience professionnelle, par exemple, en organisant des formations adaptées qui visent à aider ces personnes à obtenir un statut d’indépendant. Ces formations pourraient même se donner, le cas échéant, dans la langue du pays d’origine comme c’est déjà le cas en Flandre vis-à-vis des publics originaires de l’est de l’Europe.

Ressources spécifiques des migrants âgés : hypothèses ...

La recherche menée par l’IRFAM a comme principe de valoriser les ressources que les migrants âgés possèdent et notamment au niveau de l’emploi. Ces ressources sont de différentes natures.

Les ressources les plus évidentes concernent les compétences interculturelles que les personnes migrantes âgées peuvent avoir de par leur parcours migratoire. En effet, arriver dans un pays qui n'est pas le sien demande d'avoir ou d'acquérir une certaine capacité d'adaptation et de souplesse vis-à-vis de l'environnement. Bien que la langue soit souvent perçue comme un problème, pour ceux qui sont bilingues, cela représente une ressource très importante pour eux-mêmes et pour la société.

Les personnes immigrées sont nombreuses à faire partie d'associations communautaires. Cela implique qu'il existe des réseaux à mobiliser. Cela est d'autant plus vrai pour les personnes qui sont plus âgées et qui sont plus intégrées dans ces réseaux.

Dans le cas de certaines personnes d'origine étrangère, elles ont un pouvoir économique et moral. Il est indéniable qu'un certain nombre de personnes arrivées à la retraite possèdent un capital qui peut être investi dans le logement ou encore dans un commerce. Ces personnes ont potentiellement plus accès aux crédits que les jeunes. Des différences apparaissent cependant au niveau de l'origine des personnes. En effet, les personnes de la deuxième génération de l'immigration maghrébine, par exemple, ont sans doute un pouvoir économique plus faible que celle de la première génération ayant eu une carrière ouvrière complète, tandis que chez les personnes originaires d'Afrique subsaharienne, ce serait peut-être l'inverse, car la plupart des doyens de l'immigration subsaharienne ne peuvent faire montre d'une carrière professionnelle en Europe.

En ce qui concerne le pouvoir moral, celui-ci concerne tout particulièrement l'expérience de vie qui n'a pas toujours été facile et jalonnée de nombreux obstacles. Cela concerne bien entendu l'expérience professionnelle riche d'enseignements. On pourrait, dès lors, solliciter ce pouvoir moral afin qu'ils deviennent des accompagnateurs de jeunes et ainsi renforcer les liens intergénérationnels dans les communautés immigrées (mais pas seulement). Les migrants âgés sont donc, dans cette optique, valorisés en tant qu'agents de transferts intergénérationnels et aussi internationaux.

En effet, les migrants âgés ont également l'avantage d'avoir une liberté de mouvement. Certains, en plus d'avoir la double citoyenneté, possèdent une résidence dans les deux pays. Cette liberté de mouvement provient du fait que leurs enfants sont grands et qu'ils ne sont plus actifs, car (pré-)pensionnés. Il en résulte que ces personnes sont des sujets transnationaux qui pour certains vivent 6 mois dans le pays d'origine et 6 mois dans le pays d'accueil. Ces mouvements circulaires amènent des possibilités d'activités économiques. Par exemple, répondre aux besoins de déplacement, de sécurité, d'assurance, de santé, etc. de ce public représente indéniablement un marché émergent. Cette liberté de mouvement permet également au public migrant âgé - dans le cas où les ressources matérielles sont suffisantes - d'investir dans le pays d'origine grâce à la création d'entreprise, d'y produire de l'emploi pour de jeunes générations. Ce sont donc des relations de *co-développement*. On se situerait alors non plus dans le mythe du retour, mais plutôt dans un retour perpétuel grâce à cette liberté de mouvement. Il serait intéressant d'étudier de manière empirique les discours et les actes de notre public cible sur la volonté de s'investir dans le pays d'origine.

L'objectif du co-développement est de développer les ressources sociales des migrants à travers des initiatives qui permettent à la société du pays d'origine de se développer au moyen, par exemple, de création de petites et moyennes entreprises, ou par la formation professionnelle des jeunes. Il s'agit donc d'investissements financiers ou autres dans le pays d'origine des

migrants. Il semble probable que ce sont les migrants plus âgés qui soient concernés par le co-développement étant donné qu'ils possèdent plus de ressources économiques ou d'expériences. A titre d'exemple, une expérience de co-développement a été réalisée à Nador (Maroc) en collaboration avec l'Union Européenne, le gouvernement allemand et la Fondation Hassan II pour les Marocains résidants à l'étranger. Des commerçants marocains d'Allemagne ont ainsi investi dans la création de centre de formation professionnelle et de commerces d'application dans leur région d'origine. Ils y contribuent financièrement et en offrant leurs connaissances artisanales dans leur métier (boulangerie, pâtisserie, etc.).

La question est donc de savoir comment mobiliser ces ressources et donc de favoriser le codéveloppement, également à travers des impulsions à lancer à partir de la Belgique. Selon nous, la réponse est dans la nature même de ces ressources qui sont pour une bonne part « communautaires ». Aussi, ces projets devraient activement inclure les communautés d'origine, les associations créées en faveur du co-développement, etc. Il est donc important de pouvoir identifier les associations regroupant les personnes âgées immigrées, ainsi que les actions qui sont mises en place afin d'encourager le co-développement. Après les avoir identifiés, il est important de les soutenir et de les articuler avec d'autres services, notamment des services publics, et qu'un vrai partenariat se mette en place, par exemple pour certaines communautés, en créant des formations données dans la langue d'origine des participants. Que les personnes âgées puissent s'y reconnaître ...

Il est toutefois important de préciser qu'il s'agit actuellement surtout d'un potentiel qui est décrit et non pas forcément d'une réalité socio-économique répandue sur le terrain. Des recherches plus approfondies devraient mieux décrire ces potentialités et leurs conditions de valorisation, dans le sens du bénéfice des familles et des régions concernées. Par ailleurs, il est aussi important de garder à l'esprit qu'il existe des différences importantes en matière de potentialités, selon, entre autres :

- le *genre*, car les femmes ont beaucoup moins de moyens économiques, ce qui est en lien avec le statut de mères au foyer de la plupart d'entre elles ;
- les *types d'immigrations* (migration de travail ou d'exil) ;
- les vagues historiques d'immigrations, en lien avec les périodes de plein emploi dont ont bénéficié certains groupes (Italiens, ...) ou non ;
- les *origines*, comme les différences constatées entre les Turcs et les Maghrébins en matière de propension à s'investir sur le marché du travail indépendant ;
- la *situation socio-économique* des pays d'origine, comme certaines régions subsahariennes en guerre qui ne permettent guère d'y investir ni même d'y voyager, ainsi que la situation économique des pays d'accueil.

Recommandations en termes de recherches et d'actions

Il est donc important d'identifier les pratiques d'accès à l'emploi et d'investissements économiques et sociaux qui existent réellement au sein des groupes de migrants âgés. Ainsi, la création d'entreprise ou l'investissement dans des associations représentent-ils une réalité empirique palpable ? Il faut également voir si ces pratiques sont spécifiques aux migrants âgés ou bien si les jeunes tendent vers les mêmes objectifs également. En outre, il est important de

différencier les pratiques en fonction des différentes communautés immigrées ou groupes sociaux. En effet, il est possible que certains éléments de la communauté turque s'investissent dans un type d'actions particulier par rapport à des personnes de la communauté maghrébine ou encore subsaharienne. Quelles sont les clés de répartition des pratiques en la matière ? De plus, il faut pouvoir distinguer quelles pratiques sont utiles et quelles sont celles qui le sont moins. En effet, il est possible que le transfert d'argent, par exemple, même s'il est économiquement utile aux familles, puisse créer une certaine dépendance et inhibe l'émancipation économique propre des personnes restées au pays d'origine. Il faut enfin étudier dans quelle mesure il existe, chez les migrants âgés, une volonté de s'investir dans le tissu associatif et d'éventuellement la comparer à la volonté des autochtones âgés d'intégrer le monde associatif.

Un autre aspect concernant le vieillissement et l'immigration est ce que l'on appelle la « migration de confort ». Elle consiste en une migration des personnes pensionnées européennes vers les pays ensoleillés. Cette migration se perçoit beaucoup en Espagne et au Maroc et de plus en plus en Turquie ou en Tunisie, ce qui n'est pas sans poser de problèmes d'intégration et de compréhension mutuelle dans le sens Nord/Sud, cette fois (Servais, 2008) ... Cette dimension nouvelle encore peu connue mérite certainement plus d'attention.

Un des buts globaux de notre recherche qui évalue les liens entre le vieillissement, l'immigration et l'emploi, est de créer le débat à propos de ces liens. Il a été montré que les migrants âgés présentent un grand nombre de potentialités qui leur sont spécifiques, il nous semble donc nécessaire de pouvoir les développer avec ces personnes, et d'en extraire des modèles sociaux qui, à terme, pourraient enrichir les modalités d'accueil et de valorisation de la personne âgée en général dans nos sociétés.

Les visions à l'épreuve du terrain : exploration empirique

La seconde partie de la recherche consiste à interroger des témoins privilégiés par rapport aux thématiques du vieillissement, de l'immigration et de l'emploi. A nouveau, il s'agit de rencontrer des personnes approchant l'une ou plusieurs thématiques et par la même, poursuivre l'optique de triangulation et des liens entre ces problématiques. Il s'agissait de pointer la conscience du phénomène de vieillissement des migrants qu'en ont les acteurs de terrain, leur réflexion par rapport à cette problématique, ainsi que d'identifier les actions menées. La plupart des personnes contactées travaillent dans la Région bruxelloise dans laquelle il existe une forte densité de populations immigrées. Six personnes furent interrogées parmi elles : des responsables d'association d'éducation permanente, culturelle, d'insertion socio-professionnelle, des services publics, etc.

Il ne s'agit donc pas d'englober et d'être exhaustif vis-à-vis de la pensée de tous les acteurs sociaux, mais de mettre l'accent sur la pratique de certains intervenants sociaux choisis pour leur expérience avec les personnes âgées et/ou immigrées. C'est donc une approche empirique relativement modeste puisqu'elle s'inscrit dans le cadre d'une recherche exploratoire.

Les contacts ont été pris par téléphone, mais les entretiens se sont déroulés en face à face et ils ont duré environ une heure. Les entretiens n'ont pas été enregistrés ; seules des notes ont été prises. Dans cette partie, il ne s'agit pas de retranscrire chaque entretien, mais plutôt de synthétiser ce qui a été dit. Par ailleurs, nous nous inscrivons dans une optique qui est celle d'interroger les professionnels du terrain comme cela été fait dans de nombreuses publications, cependant, il nous semble important que les recherches futures s'intéressent de manière

prépondérante aux personnes directement concernées à savoir les personnes âgées issues de l'immigration.

Constat d'un vieillissement des immigrés

La première problématique qui nous intéresse concerne la conscience du phénomène du vieillissement des migrants. La plupart des répondants ont clairement mis l'accent sur les années 2000 comme le point d'émergence de ce phénomène tant au niveau des recherches (celle de la Fondation Roi Baudouin aurait eu un impact très fort) qu'au niveau de l'accroissement des personnes âgées et plus particulièrement de celles d'origine subsaharienne, arrivées plus tardivement. Bien entendu, à Bruxelles la proportion des jeunes est beaucoup plus importante, mais au niveau des familles, le vieillissement est également observé.

Profils

Avant toute chose, il est important de ne pas généraliser et de garder à l'esprit que chaque personne et chaque parcours sont spécifiques. Les travaux dont nous avons parlé dans la première partie ciblent surtout la population immigrée d'origine maghrébine ou turque. Nous avons donc choisi de nous intéresser à la population d'origine subsaharienne, ainsi qu'aux réfugiés, grands absents de la recherche. Par ailleurs, l'origine des migrants et le contexte dans lequel a lieu l'immigration jouent un rôle important dans les différentes problématiques.

Difficultés

Il est indéniable que les migrants âgés ont certaines difficultés propres à leur parcours migratoire. D'après la plupart des personnes interrogées, la langue est souvent citée comme un obstacle à leur épanouissement, mais aussi la différence culturelle dans la perception de la personne âgée qui dans les cultures d'origine est prise en charge par la famille. Concomitant à cela, le modèle occidental de la famille nucléaire provoque chez certaines familles une difficulté à prendre en charge la personne âgée, qui elle-même n'accepte pas cette situation. Par ailleurs, il devient difficile de s'occuper des plus âgés, car les conditions socio-économiques induisent que la femme doit travailler et ne peut s'occuper des plus vieux. Pour les primo-arrivants âgés, il est assez difficile de s'adapter à de nouvelles coutumes. L'identification à deux pays dont parfois les perceptions des personnes âgées sont contradictoires peut générer une angoisse vis-à-vis du vieillissement.

Ressources

Pour revenir à l'optique positive de la recherche, les migrants âgés possèdent de nombreuses ressources. Soulignons d'emblée que ces ressources dépendent du contexte, du moment de la migration. En ce qui concerne les Maghrébins et les Turcs de la première génération, les personnes interrogées mettent l'accent sur les capacités d'adaptation dont elles ont dû faire preuve et qui leur permettent d'avoir une souplesse plus importante. Etant donné que le contexte migratoire dans lequel elles sont venues impliquait une demande du pays d'accueil, ainsi qu'une situation de plein emploi, leur santé mentale est probablement meilleure que celles des primo-arrivants récents. Dans le cas de l'insertion socio-professionnelle, les plus âgés comparés aux plus jeunes n'ont pas de problèmes d'assuétude.

Par ailleurs, les migrants âgés font partie de nombreux réseaux, ce qui leur permet d'être moins isolés par rapport aux personnes âgées belges. Ceci doit tout de même être nuancé en regard des personnes âgées migrantes dont les membres de la famille travaillent ou qui vivent à la campagne ; elles peuvent donc être isolées également ; c'est d'ailleurs plus le cas chez les personnes d'origine subsahariennes arrivées plus tardivement et dans le cadre d'un regroupement familial.

Dans la première partie nous avons émis l'hypothèse de ressources économiques et selon les personnes interrogées, cela se vérifie puisque les immigrés de la première génération ont fait leur carrière en Belgique, elles ont droit à la pension, cela leur confère donc un pouvoir économique, ce qui ouvre la voie à un marché de biens et de services destinés aux personnes âgées. Leur liberté de mouvement fut également citée, ce qui crée des transferts financiers non négligeables et peut aboutir à des relations de co-développement.

On remarque que les ressources que nous avons exposées dans la première partie sont globalement partagées par les intervenants sociaux.

Toujours dans l'optique du vieillissement, de l'immigration et de l'emploi, il existe également la problématique des nombreuses travailleuses (car ce sont en majorité des femmes) d'origine africaine dans le secteur gériatrique. Les personnes interrogées soulignent une certaine « compétence culturelle » spécifique à ces personnes, « puisque dans leur culture, la personne âgée est valorisée », ce qui permet de favoriser plus les relations humaines au sein d'un secteur très souvent critiqué de ce point de vue là.

Un autre point cité comme ressource est celui de la transmission intergénérationnelle. Bien entendu, toutes les personnes âgées ont un bagage qu'il est important de transmettre pour les générations futures, mais lorsque le contexte de la migration intervient, les personnes âgées peuvent également faire office de pont culturel pour les jeunes issus de l'immigration. Cependant, il est important de bien clarifier ce qui doit être transmis, mais également, qui désire que ça soit transmis ; est-ce la personne elle-même, une association, un membre de la famille, etc., et ce, afin de ne pas brusquer la personne en regard de souvenirs parfois sensibles, voire douloureux.

Spécificités des réfugiés

Certes nous avons insisté sur l'importance de la prise en compte de l'hétérogénéité des personnes avec leurs profils et leurs parcours. Cependant, il est important de distinguer des catégories qui sont parfois confondues, mais qui ont des spécificités propres. C'est le cas notamment de la distinction entre immigré et réfugié. En effet, les ressources que nous avons citées s'appliquent de manière beaucoup plus importante aux immigrés qu'aux réfugiés.

Tout d'abord, ces « catégories » se distinguent au niveau du contexte de la migration. Les Turcs et les Maghrébins de la première génération ont été demandés par la Belgique et ont fui une situation économique défavorable ; c'est donc dans une recherche de bien-être socio-économique qu'ils sont venus en Belgique. En revanche, les réfugiés âgés ont fui pour des raisons de sécurité ; pour certains d'entre eux, ils avaient une situation socio-économique assez élevée et lorsqu'ils viennent en Belgique, ils doivent demander l'aide sociale. Il y a donc une logique sociale ascendante pour les immigrés (même si les objectifs n'ont pas été atteints) tandis que dans le cas des réfugiés, la logique sociale se vaudrait plutôt descendante.

Un autre point qui différencie les immigrés des réfugiés est celui du moment d'arrivée en Belgique. Pour les immigrés de la première génération, la plupart sont arrivés jeunes et ont pu construire leur carrière. De ce fait, ils ont droit à une pension, ce qui leur confère un pouvoir économique (plus ou moins important selon les cas). Les réfugiés âgés n'ont quant à eux pas bâti leur carrière en Belgique, ce qui ne leur donne pas droit à une pension. Ils ont droit à la GRAPA (Garantie de Revenu aux Personnes Agées) qui est assortie de conditions liées au territoire.

Enfin, une des ressources que nous avons pointée est celle de la liberté de mouvement et des transferts financiers qui en découlaient. Dans le cas des réfugiés, cette liberté est justement contrainte puisqu'ils ont fui leur pays pour des raisons de sécurité ; ils ne peuvent par définition, pas y retourner. Et quand bien même la situation se serait apaisée, du fait du revenu provenant de la GRAPA, ils ne peuvent partir plus d'un mois. Les situations de co-développement sont donc difficiles avec les réfugiés.

Bien entendu, les problématiques de la langue, de la différence culturelle notamment en ce qui concerne la conception de la personne âgée sont semblables chez les immigrés et chez les réfugiés, mais il est important de tenir compte de toutes les spécificités afin de prôner des actions qui soient applicables à un maximum de situations et de personnes.

Actions menées

Toutes les actions qui sont développées en faveur ou avec les migrants âgés ont un objectif bien précis : valoriser les ressources qu'elles ont, les développer, mais aussi palier à certaines difficultés qu'elles rencontrent.

Bien que nous ayons émis une hypothèse d'élargissement des concepts notamment liés à l'âge, force est de constater que les migrants âgés sont toujours conçus comme étant à la retraite et de nombreuses actions sont menées pour ces personnes-là, à nouveau le contexte de l'emploi n'est pas très présent.

Le seul secteur où la question de l'emploi se pose est celui de l'insertion socio-professionnelle. Dans ce cas, les travailleurs sociaux mettent clairement l'accent sur les points positifs que les personnes possèdent et travaillent sur leurs discours et leurs représentations d'elles-mêmes, ainsi que de leurs capacités.

Exemples d'autres secteurs. En 1986, l'habitat Kangourou fut créé par le Foyer molenbeekois ; il s'agit d'une action en vue de rapprocher les communautés ; en effet, une famille immigrée partage une maison unifamiliale avec une personne âgée belge. Il s'agit donc d'échanges au sein de la famille. Cela rejoint ainsi un aspect multiculturel certes, mais également intergénérationnel. Seules deux maisons ont été créées par faute de moyens financiers et logements disponibles. Malgré cela, selon les organisateurs de cette initiative, il ne s'agit que d'une impulsion à partir de laquelle le politique doit s'en charger à plus grande échelle même si l'intérêt de ces derniers est très faible.

Plusieurs des associations approchées ont participé à un projet s'intitulant « Coffre » dont le but était d'une part de faire parler les personnes migrantes âgées de leur parcours grâce à du matériel visuel (photos), et d'autre part, de sensibiliser et informer ces personnes aux différents services mis en place pour les personnes âgées et auxquels elles ont droit. L'objectif est de recréer du sens tant au point de vue personnel qu'au point de vue sociétal, c'est-à-dire la place des personnes âgées et ce qui est fait pour elles dans la société d'accueil.

De nombreuses initiatives utilisant la technique des récits de vie ont été mises en place afin de permettre aux migrants âgés de gérer l'angoisse liée au fait de vieillir en Belgique. Ces récits de vie permettent donc à la personne d'exprimer ses attentes, mais également ses craintes vis-à-vis de sa prise en charge et notamment en ce qui concerne les maisons de repos.

Par ailleurs, les personnes qui sont arrivées en Belgique tardivement font face à de l'isolement, car les familles travaillent, et bien souvent, ces personnes ne parlent pas le français ce qui les isole encore plus. C'est le cas notamment des migrants d'origine subsaharienne, et on remarque que depuis 2000, des initiatives permettant la rencontre de ces personnes entre elles ont été mises en place. Bien souvent, il s'agit de rompre l'isolement en faisant des activités de type alphabétisation, couture, cuisine, informatique, échanges de savoirs, ou tout simplement discuter etc.

Une problématique que nous avons rencontrée interrogeait les intervenants sociaux concerne la rencontre entre les publics immigrés et le public belge. Cette rencontre est assez difficile, et ce, pour plusieurs raisons ; tout d'abord, les différentes communautés sont très fermées entre elles ; bien souvent, il s'agit d'activités proches de la culture d'origine. Pourtant, de nombreuses associations désirent ces rencontres, mais selon les personnes interrogées, le racisme n'est pas absent de cette problématique et de nombreuses personnes pensent que l'Occident n'a rien à apprendre des autres cultures. De plus, si les personnes n'ont pas eu de contact avec d'autres cultures durant leur vie, il est difficile de les faire se rencontrer lorsqu'elles sont âgées. Par ailleurs, les associations entre elles ne se connaissent pas et ne savent pas quelles activités et quels projets sont mis en place. Il existe donc beaucoup de méconnaissance là également. Seule une initiative de rencontres entre Belges et réfugiés a été mise en place ce qui a permis de montrer les nombreuses similitudes qui existent quant à l'angoisse générée par le vieillissement et par la prise en charge. D'autres initiatives permettant la rencontre entre différentes communautés immigrées commencent à s'organiser, même si cela reste balbutiant. Quoi qu'il en soit, l'objectif affiché est celui de sortir des communautés et aller au-delà en favorisant l'échange et ainsi valoriser ce qui rassemble les personnes.

Recommandations

Nous avons demandé aux personnes contactées quels pouvaient être leurs souhaits, leurs recommandations, voire leurs revendications quant au vieillissement des migrants.

Au niveau des compétences des migrants âgés, que ce soit dans le contexte du marché du travail ou non, il est important de valoriser ces ressources et d'avoir une réflexion sur la reconnaissance certes des diplômes, mais surtout des compétences et de l'expertise que ces personnes possèdent et qui seraient utiles à la société en termes de transmission intergénérationnelle, par exemple.

En ce qui concerne la prise en charge des migrants âgés, il est important de repenser l'accueil au niveau des maisons de repos et de soins et prendre en compte l'aspect interculturel de plus en plus présent dans notre société notamment par la formation et la sensibilisation des professionnels aux spécificités propres des migrants âgés. Il faut également replacer les relations humaines au cœur de ces institutions.

Il est primordial également d'insister sur l'accompagnement des aidants proches. En effet, bien souvent, la place de la personne âgée est auprès de la famille, mais les changements structurels permettent de moins en moins aux familles de s'en occuper, ce qui dès lors est source d'angoisse tant chez la personne âgée que chez sa famille. Soulignons tout de même les préoccupations similaires pour les personnes âgées belges et donc l'accompagnement des aidants proches serait une mesure applicable à tous.

En ce qui concerne la rencontre entre les associations, une mesure proposée est celle de la création d'une plate-forme internet qui regrouperait les associations et qui permettrait de faire connaître les activités, ainsi que de partager les projets de rencontre de chaque association. Il est important de dynamiser le tissu associatif et pouvoir permettre la rencontre entre les différentes associations communautaires.

Conclusions

Cette recherche exploratoire a pour but d'insérer la thématique de l'emploi à celle du vieillissement de la population immigrée, car il est important de maintenir le plus de monde au travail, car les personnes issues de l'immigration présentent des spécificités en matière d'emploi, mais aussi parce que l'évolution démographique amène de nouvelles questions sociales.

Nous avons donc procédé à une revue de la littérature en Belgique francophone qui montre que le vieillissement des immigrés est une problématique de recherche apparue tardivement, mais qu'elle en est encore à ses débuts puisqu'au final très peu de travaux se sont centrés sur ces thèmes. De plus, l'emploi est très peu associé au vieillissement et à l'immigration et il nous paraît dès lors pertinent d'élargir des concepts tels que l'âge et l'emploi afin de mieux cerner le vieillissement des migrants.

Par ailleurs, la recherche expose un certain nombre de problèmes relatifs aux personnes âgées issues de l'immigration, mais l'optique de cette recherche est de mettre l'accent sur les ressources potentielles que ces personnes peuvent posséder. C'est le cas des compétences interculturelles, de pouvoir économique lié à la pension, d'une liberté de mouvement impliquant des allers et retours entre les pays et créant ainsi des échanges économiques et à terme pouvant déboucher sur des relations de co-développement. Cependant, il est important d'identifier les réelles pratiques et leurs spécificités selon l'origine des personnes.

La seconde partie insiste sur le regard et la pratique des intervenants sociaux vis-à-vis du vieillissement des migrants. L'optique de valorisation des ressources est très marquée chez ces personnes rencontrées, mais il n'en reste pas moins que vieillir en Belgique peut être angoissant pour certaines personnes âgées et les actions menées visent d'une part à écouter leurs attentes et leurs craintes et d'autre part, à sensibiliser et à informer ces personnes sur les services existants en Belgique. En outre, de plus en plus d'actions incluant des récits de vie sont mises en place afin que ces personnes puissent mettre du sens sur ce qu'elles ont vécu et sur ce qu'elles vivent actuellement. Par ailleurs, on constate qu'il existe une envie réciproque de la part des associations s'occupant de seniors tant belges qu'issus de l'immigration de se rencontrer et ainsi d'élargir les horizons et de trouver des projets communs à mener.

Bibliographie

- Loriaux, M. (2007). Démographie : vieillesse et immigration : le regard d'un démographe éclectique. In M. M., C. M-T., C. S. & J., D. (2007) (Eds). *Migrations et vieillissement : Rapport d'expertise commandité par la Fondation Roi Baudouin dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de Justice Sociale*, pp 13-22. Bruxelles : Fondation Roi Baudouin.
- Manço, A. (2000). *Sociographie de la population turque et d'origine turque : 40 ans de présence en Belgique (1960-2000). Dynamiques, problématiques, perspectives*, Bruxelles : Centre des Relations Européennes, Ed. Européennes.
- Manço, A. (2008), « Approche spécifique de l'insertion socioprofessionnelle des migrant(e)s originaires de l'Afrique subsaharienne : VITAR, le projet initial », in A. MANÇO (éd.), *Valorisation des compétences et co-développement. Africain(e)s qualifié(e)s en immigration*, Paris, Budapest, Turin : L'Harmattan, coll. « Compétences interculturelles », p. 103-114.
- Moulin, M., Casman, M-T., Carbonnelle, S. et Joly, D. (2007), *Migrations et vieillissement : Rapport d'expertise commandité par la Fondation Roi Baudouin dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de Justice Sociale*. Bruxelles : Fondation Roi Baudouin.
- Perrin, N. (2007). « Le troisième âge immigré en Région Wallonne », in M. MARTINIELLO et al. (éds), *Immigration et intégration en Belgique francophone : Etat des savoirs*, « Intellection » n° 4, Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant, p. 471- 485.
- Servais S. (2008), « Migrations de confort et confort dans la migration : Immigrés en Turquie et immigrés de Turquie », in M. SARLET, A. MANÇO (éds), *Tourismes et diversités : facteurs de développement ?*, Paris : L'Harmattan, p. 83-108.